****

Mission Permanente

de la République d’Angola

Genève

**43 EPU – BURUNDI**

4 Mai 2023 – 9h00

**Declaration de l’Angola**

86/107 – 1.10s

Madame la Vice-Présidente,

L'Angola souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation du Burundi et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Nous prenons note de l’évolution de la situation des droits de l'homme malgré un contexte politique défiant et soutenons les efforts des autorités nationales en vue d’apporter des solutions durables pour améliorer les conditions de vie de la population, en particulier dans le domaine des droits économiques, sociaux et culturels.

Dans un esprit de dialogue constructif, l'Angola recommande ce qui suit :

1. Prendre des mesures spécifiques en vue de garantir la mise en œuvre du plan d'action de l'Observatoire National pour la prévention et l'éradication du génocide, des crimes de guerre et autres crimes contre l'humanité,

2. Accroître les investissements dans les systèmes alimentaires locaux afin de les rendre plus résistants aux chocs internes et externes, en ligne avec l'ODD 2.

Plein succès au Burundi dans la mise en œuvre des recommandations de ce cycle.

Je vous remercie Mme la Vice-Présidente.